

Pahad David

VAYIKRA, 3 NISSAN 5786, 21 MARS 2026

Divrei Torah extraits des
enseignements du Tsaddik Rabbi
David 'Hanania Pinto chlita



MASKIL LÉDAVID

L'AFFECTION DE L'ÉTERNEL POUR MOCHÉ

« Hachem appela Moché et lui parla de la Tente d'assignation pour dire. » (Vayikra 1, 1)

La parole divine sortait du Saint des saints, arrivait à la Tente d'assignation et s'arrêtait là. Rachi commente : « Pour dire » : Va et dis-leur des *divré khivouchin* : c'est pour vous qu'il me parle. Nous trouvons, en effet, que durant les trente-huit années où le peuple juif, dans le désert, fut comme frappé d'anathème depuis le péché des explorateurs, la parole divine ne s'attacha point à Moché. »

A priori, nous pouvons nous demander pourquoi la voix divine parvenait à Moché en passant par la Tente d'assignation, plutôt que d'arriver directement dans sa tente.

Une autre question se fait jour. Dans ses *'hidouché Torah*, Rabbi Yoël de Satmar *zatsal* objecte à Rachi que, d'après nos Sages (*Taanit* 16a), l'expression *divré khivouchin* se réfère à des paroles conquérant (*kovchin*) le cœur de l'homme et l'incitant à s'engager sur la route du retour, alors qu'ici, elle semble correspondre à des propos élogieux, puisque Moché dit aux enfants d'Israël que D.ieu ne lui a parlé que pour eux.

Pour renforcer sa question, il rapporte le Yalkout Chimoni : « On aurait pu penser que Hachem parlait à Moché pour lui dire des choses le concernant ; mais il est écrit "pour dire", sous-entendant qu'il lui parla par nécessité pour les enfants d'Israël.

Autre explication : on aurait pu penser qu'il ne lui parla que pour les besoins de la communauté ; mais il est écrit "pour dire", d'où nous déduisons qu'il s'adressa à Moché pour ses propres besoins. » Ce Midrach réclame des éclaircissements : dans quel but Hachem s'adressa-t-il donc à Moché ?

En préambule, rappelons la grandeur de Moché, le plus grand des prophètes. Malgré son sublime niveau spirituel, il était d'une humilité hors pair et incarna le principe selon lequel « les paroles de Torah ne se maintiennent qu'en une personne humble ». Tout homme doit être prêt à se sacrifier pour se plier à la volonté divine, à l'instar d'un animal acceptant volontiers qu'on l'abatte.

Telle doit être notre intention lorsque nous étudions la Torah. Nous devons nous atteler à cette tâche avec soumission et chercher, par ce biais, à connaître la volonté divine, et non pas à en retirer des honneurs. Moché, qui étudia tout en se considérant comme nul, nous transmet cette attitude. La Torah atteste à cet égard : « Or, cet homme,

Moché, était fort humble, plus qu'aucun homme qui fût sur la terre. » (Bamidbar 12, 3)

Cette vertu, couronne de toutes les autres, trouve son expression dans le début du livre de Vayikra à travers la lettre Aleph, écrite en petit. Les jeunes enfants commencent à étudier la Torah par Vayikra. Quant à Moché, il avait lui-même le sentiment d'entamer cette étude, comme un jeune enfant. Il chérissait tant la Torah que même sa plus petite lettre Aleph, enseignée en premier aux enfants apprenant à lire, lui était chère. Tel est le sens implicite de *vayikra*, pouvant être décomposé en *yakro* (lui est cher) Aleph.

C'est justement pourquoi on initie l'apprentissage de la Torah chez les enfants par la *paracha* de Vayikra, afin que les paroles de Torah leur soient aussi chères qu'à Moché.

Avant sa mort, quand Moché s'appropriait à transmettre son legs spirituel au peuple, il dit à D.ieu : « Tu as commencé à rendre Ton serviteur témoin de Ta grandeur. » (*Dévarim* 3, 24) A l'âge de cent vingt ans, après être monté aux cieux où il fut privé de nourriture durant quarante jours, avoir vu ce qu'aucun être humain n'a pu voir, être resté quarante ans dans la proximité de D.ieu et s'être plongé totalement dans l'étude de la Torah, Moché ressentait qu'il ne faisait que commencer à appréhender les paroles de l'Eternel. Quelle humilité !

Dès lors, notre question se trouve résolue. « D.ieu mène l'homme dans la voie qu'il désire emprunter » (*Makot* 10b), aussi, face à la modestie de Son serviteur, Il lui signifia que Son discours répondait aux besoins du peuple. Cependant, de Son point de vue, Il s'adressait à lui, qui équivalait à l'ensemble de ses membres. Si Moché considérait que Hachem lui parlait pour les enfants d'Israël, en réalité, Il s'adressait à lui par estime et affection.

Nous comprenons simultanément pourquoi la parole divine devait passer par la Tente d'assignation, car celle-ci et le tabernacle représentaient le domicile des enfants d'Israël et cela signifiait donc qu'elle était adressée à Moché pour les besoins de ces derniers, même lorsque ce n'était pas le cas.

Moché, estimant que Hachem ne lui parlait que pour eux, en déduisit qu'ils devaient être méritants. C'est pourquoi Hachem lui conseilla de les prier de maintenir en eux un élan de prière et de repentir, ce qui garantirait la poursuite de Son discours à Moché pour leurs besoins. Telle était la teneur de ces *divré khivouchin*.

Il en ressort que l'homme doit aimer le Créateur de toutes les fibres de son être. Il vérifiera donc constamment s'il est sur la bonne voie, engagé dans cette direction. D'où la signification profonde de notre incipit « Hachem appela Moché et lui parla de la Tente d'assignation pour dire » : dans Sa grande bonté, Dieu interpelle toutes les âmes juives, leur enjoignant de s'attacher à la Tente d'assignation, afin que leur amour pour Lui soit aussi solide qu'un pieux inébranlable.



Hodesh Tov et Chabbat Chalom !

HISTOIRE DU BAAL CHEM TOV



Quand la faute se déguise en mitsva

וְאִם נָפֵשׁ כִּי תַחֲטֶא וְעָשְׂתָה אֶחָת מִכָּל מִצְוֹת ה' אֲשֶׁר לֹא תַעֲשֶׂינָהּ וְלֹא יָדַע וְאִשָּׁם" (ויקרא ה, יז)

« Si une personne vient à fauter en commettant l'un des actes que Hachem a interdit de faire, sans s'en rendre compte, elle portera néanmoins une faute. » (Vayikra 5; 17)

Le Baal Chem Tov, dit un jour à ses disciples : Nos Sages enseignent dans la Guemara (Chabbat 75a) : « Celui qui abat un animal pendant Chabbat, pourquoi est-il coupable ? », Rav répond : à cause de l'interdit de teindre. » Ce propos peut être compris de manière allusive et profonde. Il ne s'agit pas seulement de l'acte technique, mais d'une allusion au yetser hara, le mauvais penchant, qui "égorge" et fait mourir spirituellement l'homme. Car le yetser hara est appelé l'ange de la mort.

La question se pose alors : pour quelle faute sera-t-il jugé et puni dans le Ciel ?

La réponse est surprenante : pour avoir "teint". En effet, le yetser hara "colore" les fautes. Il les maquille, les embellit, et trompe l'homme en lui faisant croire que des transgressions sont en réalité des mitsvot ou de bonnes actions. Par ce mensonge, il induit l'homme en erreur, et c'est pour cela qu'il sera puni.

C'est pourquoi chacun doit faire preuve d'une grande vigilance et ne pas se laisser séduire par les illusions du mauvais penchant. La Torah elle-même nous met en garde par ce verset : « Si une personne faute... sans s'en rendre compte, elle est néanmoins coupable. »

Cela signifie que l'homme peut parfois commettre des fautes sans même savoir qu'il s'agit de fautes. Comment est-ce possible ? Parce que le yetser hara "teint" la transgression et l'enveloppe d'une apparence de mitsva. Ainsi, il trompe l'homme afin de le faire chuter et de l'entraîner toujours plus bas.

On raconte à ce sujet qu'un soir de veille de Yom Kippour, Rabbi Lévi Its'hak de Berditchev arriva dans un certain endroit et vit des gens se voler les uns les autres. Lorsqu'il les réprimanda, ils lui répondirent : « Rabbi, il est permis, et même une mitsva, de voler ces gens-là ! »

Alors, dans la nuit sainte de Yom Kippour, le tsadik se leva et déclara aux habitants : « Mes frères, je vous en supplie : arrêtez de faire des "mitsvot" ! »

Une phrase frappante, qui révèle toute la ruse du mauvais penchant : quand le mal se déguise en bien, la faute devient d'autant plus dangereuse.

HISTOIRE AVEC RABBI DAVID PINTO

LA PHOTO PRÉMONITOIRE

Rabbi David Elbaz, directeur d'une école juive dans la région parisienne, m'a raconté qu'un jour, en faisant de l'ordre dans son bureau, il décida de jeter à la poubelle de vieux classeurs poussiéreux dont il n'avait plus besoin.

Soudain, une photo s'échappa de l'un d'eux. Il la ramassa aussitôt et la déposa sur la table, devant lui. Sans savoir pourquoi, à chaque fois qu'il passait à côté, ses yeux s'y posaient quelques instants. Pendant deux jours, cette photo resta sur la table et, à chaque fois qu'il la voyait, il pensait à cet élève, scolarisé quelques années plus tôt dans son école.

Deux jours plus tard, il reçut un appel. A l'autre bout du fil, on lui demandait s'il se souvenait d'un certain élève, qui avait autrefois étudié dans son école.

Stupéfait, il répondit que, depuis deux jours, il avait sa photo sous les yeux, sur son bureau. Cet élève, lui annonça-t-on, venait de périr tragiquement dans un accident de la route.

En entendant la terrible nouvelle, Rav Elbaz éprouva un choc. Une peur sourde l'envahit : il s'agissait de l'enfant dont la photo avait atterri sur son bureau. Il vint me trouver pour me demander s'il devait considérer qu'il y avait dans ce concours de circonstances une allusion à son intention.

Je le rassurai ; il ne devait absolument pas se sentir responsable. L'apparition soudaine de cette photo, deux jours avant l'événement tragique, était en fait un signe prémonitoire de la mort imminente de cet élève et de son devoir d'œuvrer pour l'élévation de son âme.

Il s'agit en réalité d'une grande leçon pour nous tous : l'avenir de personne n'est assuré. Nous vivons dans ce monde à titre provisoire. Aujourd'hui, ici-bas et, demain, dans le monde futur. C'est pourquoi nous devons faire provision de Torah, de mitsvot et de bonnes actions pour le Monde de Vérité.

Du fait que l'allusion à la mort imminente de cet élève était arrivée dans le bureau de son ancien directeur d'école, je suggérai à celui-ci d'organiser un grand rassemblement de sensibilisation, au cours duquel il raconterait l'histoire de cette photo soudain réapparue dans son bureau peu avant le décès tragique du jeune. Le fait que tous les participants se renforcent en prenant connaissance de cette histoire et de son message – à savoir que nul n'est éternel dans ce monde – serait une source de mérites pour cet élève et contribuerait inmanquablement à élever son âme.



**POUR RECEVOIR
LES COURS**

DE 5 MIN DU TSADIK

SECRETARIAT DU RAV

 **058 792 90 03**

KOLHAIM@HPINTO.ORG.IL

Scannez ici



חודש טוב ומבורך



PERLES SUR LA PARACHA

OR HAHAIM HAKADOCH

Vivre pour les autres : le secret de la grandeur de Moché

”וַיִּקְרָא אֱלֹהֵי מֹשֶׁה וַיֹּדְבֶר ה' אֵלָיו מֵאֵתֹל מוֹעֵד לֵאמֹר. דַּבֵּר אֶל־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם אָדָם בֵּי־יִקְרִיב מִכֶּם קִרְבָּן לַה'.” (ויקרא א, א-ב)

“Il appela Moché, et Hachem lui parla depuis la Tente d'Assignment en disant : « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : lorsqu'un homme, parmi vous, présentera une offrande à Hachem... »” (Vayikra 1; 1-2)

Le Or Ha'haïm, explique par une allusion le lien profond entre ces deux versets.

Les enfants d'Israël voyaient de leurs propres yeux combien Hachem aimait Moché Rabbénou. À chaque fois, Hachem, dans Sa gloire, l'appelait et lui parlait directement, face à face, depuis le Michkan, comme il est dit : « Il appela Moché et l'Éternel lui parla » – tel un homme qui parle à son ami.

En voyant cette proximité exceptionnelle entre Moché et Hachem, les Bné Israël s'étonnaient et se demandaient : Pourquoi Moché a-t-il mérité une telle proximité, un tel amour ?

C'est à cela que Hachem fit allusion en disant : "Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : lorsqu'un homme s'approche (יִקְרִיב) mikem – parmi vous".

Autrement dit : Dites aux enfants d'Israël que si vous voyez un homme que Hachem rapproche de Lui avec tant d'amour et de proximité, sachez que cela vient de vous. C'est grâce à vous, pour vous et à cause de vous. Si Moché Rabbénou fut élevé à un tel niveau, si Hachem lui parla bouche à bouche, c'est parce qu'il s'est donné sans compter pour le peuple d'Israël : il s'est fatigué pour eux, les a guidés, instruits et conduits sur le droit chemin. Tout effort, toute peine, tout investissement qu'un homme fournit pour le bien des enfants d'Israël ne se perd jamais. Hachem lui accorde en retour une élévation, une bénédiction et un bien, et jamais il n'y perd. On raconte d'ailleurs qu'un jour, quelqu'un demanda au 'Hazon Ich : « De quoi vit le Rav ? »

Le juste répondit simplement : « Je vis du fait d'aider les Juifs. »

Une phrase courte, mais un enseignement éternel.

BEN ICH HAI

Le secret du mot « Adam » : l'humilité au cœur du korban

”וַיִּדְבֹּר אֱלֹהֵי יִשְׂרָאֵל וְאָמַרְתָּ אֲלֵהֶם אָדָם בֵּי־יִקְרִיב מִכֶּם קִרְבָּן לַה'” (ויקרא א, ב)



« Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : lorsqu'un homme parmi vous offrira un sacrifice à Hachem... » (Vayikra 1, 2)

Le Ben Ich 'Haï, s'interroge : pourquoi la Torah, lorsqu'elle parle des sacrifices, emploie-t-elle ici le terme « Adam », en disant « Adam ki yakriv », et non pas un autre terme comme « ich » (homme) ou une autre appellation ? Il répond que la Torah a choisi volontairement le mot « Adam », car ce terme fait allusion à la midat ha'anava, la qualité d'humilité. En effet, le mot Adam a pour valeur numérique 45, exactement comme le mot « Ma » (מה – « quoi »), qui exprime l'effacement et l'humilité.

C'est d'ailleurs ainsi que Moché et Aharon parlaient d'eux-mêmes lorsqu'ils disaient « וְנִתְּנוּ כֹהֵן » – Et nous, que sommes-nous ? », c'est-à-dire :

nous ne sommes rien. Ainsi, lorsque la Torah dit : « Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Adam, lorsqu'il offrira un sacrifice... », elle enseigne que celui qui s'approche d'Hachem pour offrir un korban doit le faire avec humilité et soumission, car l'essence même du sacrifice est l'abaissement du cœur devant le Créateur.

Un enseignement étonnant est rapporté par Rabbi Yehouda Ha'Hassid. Si l'on souhaite savoir si une bête est pure ou impure, il existe un signe révélateur. Il suffit qu'un homme pose sa main sur la tête de l'animal : si la bête résiste, force contre la main et cherche à relever la tête avec violence, cela indique qu'il s'agit d'un animal impur. En revanche, si l'animal ne résiste pas, et au contraire baisse la tête avec soumission, c'est le signe qu'il s'agit d'un animal pur. De là, nous apprenons un principe fondamental : l'humilité et la soumission sont des signes de pureté, non seulement chez l'animal, mais surtout chez l'homme. Elles témoignent de la pureté de l'âme et constituent une marque authentique de sainteté. S'approcher d'Hachem ne se fait ni par la force ni par l'orgueil, mais par un cœur humble.

Le véritable « korban », c'est avant tout le cœur qui s'incline.

ABIR YAAKOV

Les larmes salées qui ouvrent les portes du Ciel



”וְכָל־קִרְבָּן מִנְחַתֶּךָ בְּמֶלַח תִּמְלַח... עַל־כֵּל־קִרְבְּנֶךָ תִּקְרִיב מֶלַח” (ויקרא ב, ג)

« Toute offrande de min'ha, tu la saleras avec du sel... Sur toute offrande, tu offriras du sel. » (Vayikra 2; 13)

Nos Sages, de mémoire bénie, enseignent que même si les portes de la prière se sont fermées, les portes des larmes ne se sont jamais fermées. Toute prière dite avec des larmes ne revient jamais vide.

Le Abir Yaakov a trouvé une allusion à cet enseignement dans les mots du verset – « וְכָל־קִרְבָּן מִנְחַתֶּךָ » : ce sont les prières, comparables à des offrandes présentées devant Hachem.

– « בְּמֶלַח תִּמְלַח » le sel fait allusion aux larmes, car elles sont salées ; l'homme doit « saler » ses prières avec des pleurs et des larmes sincères.

– « וְלֹא תִשָּׁבֵית מֶלַח בְּרִית אֵלֶיךָ » pour nous enseigner que Hachem a scellé une alliance éternelle avec les larmes, et a décrété qu'elles ne restent jamais sans réponse, car les portes des larmes ne sont jamais fermées.

Nos Sages rapportent également un Midrach célèbre sur le verset – « וַעֲיֵנֵי לֵאָה רַחֵם » : "Les yeux de Léa étaient délicats".

Léa pensait qu'elle allait tomber dans la part d'Essav le méchant. En effet, on disait alors : la grande pour le grand et la petite pour le petit, c'est-à-dire que Léa, la fille aînée de Lavan, serait donnée en mariage à Essav, le fils aîné de Rivka, tandis que Ra'hel, la plus jeune, épouserait Yaakov. Lorsque Léa entendit ces paroles, elle s'asseyait et priait Hachem avec des pleurs et des larmes amères, suppliant de ne pas être donnée à Essav le méchant. À force de pleurer, les cils de ses yeux tombèrent. Et grâce à ses larmes, sa prière fut exaucée : non seulement elle n'épousa pas Essav, mais elle mérita d'épouser Yaakov Avinou, et plus encore, elle se maria avec lui avant même sa sœur Ra'hel. Ainsi, les larmes sincères ont le pouvoir de transformer le destin et d'ouvrir les portes que rien d'autre ne peut ouvrir.

RAV CHALOM MESSAS

(1909; 2003)

Rav Chalom Messas est l'une des figures rabbiniques les plus marquantes du judaïsme séfarde du XX^e siècle. Grand décisionnaire (posek), maître de Torah, guide spirituel et dirigeant communautaire hors pair, il fut pendant de longues années Grand Rabbin du Maroc, puis Grand Rabbin séfarde de Jérusalem. Son érudition immense, alliée à une profonde humilité et à un amour sincère du peuple juif, a laissé une empreinte durable dans le monde de la Halakha et dans le cœur de ceux qui l'ont approché.

ORIGINES ET FORMATION

Rav Chalom Messas naquit en 1909 à Meknès, au Maroc, dans une famille connue pour sa piété et son attachement à la Torah. Dès son plus jeune âge, il se distingua par une intelligence vive et une soif inlassable d'étude. Il étudia auprès des plus grands maîtres du Maroc, absorbant aussi bien le Talmud que la Halakha pratique, la pensée des Richonim et des A'haronim, ainsi que les traditions séfarades transmises de génération en génération.

Très tôt, ses enseignants comprirent qu'ils avaient affaire à un futur géant de la Torah. Il possédait une mémoire exceptionnelle, mais surtout une capacité rare à analyser les sources, à comparer les avis et à trancher avec clarté et responsabilité.

RABBIN ET DIRIGEANT AU MAROC

À un âge relativement jeune, Rav Chalom Messas fut nommé rabbin de Meknès, puis gravit progressivement les échelons jusqu'à devenir Grand Rabbin du Maroc. À cette époque, les communautés juives marocaines traversaient des périodes de changements profonds, entre traditions ancestrales et défis de la modernité.

Rav Messas sut être à la fois ferme sur les principes de la Halakha et extrêmement attentif aux réalités humaines. Il connaissait chaque famille, chaque difficulté, et s'efforçait de maintenir l'unité et la paix au sein des communautés.

On raconte qu'un jour, deux familles influentes de Meknès étaient en conflit depuis des années, au point de diviser toute la communauté. Rav Messas les convoqua séparément, les écouta longuement, puis les invita ensemble sans leur dire que l'autre serait présent. Il leur parla de la gravité de la discorde, de la valeur de la paix et de la responsabilité des leaders communautaires. À la fin de l'entretien, les deux parties fondirent en larmes et se réconcilièrent. Rav Messas déclara alors : « Une communauté sans paix ne peut être un réceptacle pour la bénédiction divine. »

UN DÉCISIONNAIRE RESPECTÉ

Rav Chalom Messas était reconnu comme l'un des plus grands décisionnaires séfarades de son temps. Ses



responsa, rassemblées notamment dans les ouvrages "Chémech Oumaguen" et "Tévouot Chémech", témoignent de l'étendue de son savoir et de son sens aigu de la responsabilité.

Il n'hésitait pas à étudier longuement une question avant de répondre, conscient que chaque décision pouvait impacter des familles entières. Sa méthode se caractérisait par une fidélité absolue aux sources, tout en tenant compte des coutumes séfarades et des situations concrètes.

Une autre anecdote illustre son humilité : après avoir rédigé une réponse halakhique complexe, il demanda à un jeune érudit de la relire. Voyant l'étonnement du jeune homme, Rav Messas lui dit : « La vérité de la Torah est plus importante que l'honneur d'un rabbin. »

GRAND RABBIN DE JÉRUSALEM

Dans les années 1970, Rav Chalom Messas monta en Erets Israël et fut nommé Grand Rabbin séfarde de Jérusalem. Cette fonction prestigieuse le plaça au cœur de la vie religieuse de la ville sainte, avec des défis halakhiques et communautaires d'une ampleur nouvelle.

À Jérusalem, il continua à recevoir des centaines de personnes : simples fidèles, rabbins, dirigeants communautaires, tous cherchant un conseil, une bénédiction ou une décision. Malgré son statut, il vivait avec une simplicité remarquable.

On raconte qu'un visiteur étranger, venu le consulter, fut surpris de le voir répondre lui-même à la porte. En s'excusant, Rav Messas lui sourit et dit : « Si un Juif vient chercher de l'aide, comment pourrais-je lui demander d'attendre pendant que je me repose ? »

PERSONNALITÉ ET HÉRITAGE

Rav Chalom Messas alliait grandeur de Torah et douceur de caractère. Il parlait avec calme, pesait chaque mot, et inspirait naturellement le respect. Sa maison était ouverte à tous, riches ou pauvres, érudits ou simples fidèles.

Il s'éteignit en 2003, laissant derrière lui un héritage spirituel immense. Ses écrits continuent d'être étudiés dans les yéchivot, et ses décisions servent encore de référence à de nombreux rabbins séfarades.

Son nom reste associé à une Torah vivante, empreinte de sagesse, de responsabilité et d'amour d'Israël. Rav Chalom Messas n'était pas seulement un géant de la Halakha : il était un véritable père spirituel pour des générations entières.

Cette année sa Hiloula tombe le samedi 28 mars.

LOIS DE PESSA'H

I. LA VENTE DU 'HAMETS À UN NON-JUIF

1. Principe général

Il est interdit de conserver du 'hamets en sa possession pendant Pessa'h. Toutefois, lorsque le 'hamets est vendu à un non-Juif, il est permis de le laisser dans la maison, puisqu'il ne nous appartient plus.

Condition essentielle : Le 'hamets vendu doit être placé dans un endroit dissimulé, fermé de manière à empêcher toute manipulation.

2. Comment se fait la vente

La vente du 'hamets est effectuée par l'intermédiaire du rabbinat local de chaque ville. Chaque personne remplit un formulaire, y inscrit son nom, et désigne le rabbinat comme mandataire pour vendre son 'hamets.

● Il est déconseillé de vendre soi-même le 'hamets directement à un non-Juif, car les lois relatives à cette vente sont nombreuses et complexes.

Il convient de s'inscrire à l'avance pour la vente du 'hamets et de ne pas attendre le dernier jour, de peur d'oublier.

3. Même sans 'hamets apparent

Même une personne convaincue de ne pas posséder de 'hamets doit malgré tout le vendre. En effet : il arrive qu'un 'hamets ou un mélange contenant du 'hamets reste par erreur, et s'il n'est ni vendu ni annulé correctement, il pourrait devenir interdit même après Pessa'h.

4. Vente du 'hamets d'autrui

Il est permis de vendre le 'hamets de ses parents ou de ses amis lorsqu'ils ne le font pas eux-mêmes. Il est préférable de les en informer afin qu'ils le nomment explicitement comme mandataire.

Toutefois, même sans les prévenir, la vente est valable, car il est permis d'agir pour le bien d'une personne sans qu'elle en ait connaissance.

5. Attention après Pessa'h

Après Pessa'h, il faut veiller à n'acheter du 'hamets uniquement dans des commerces disposant d'un certificat de vente du 'hamets délivré par le rabbinat local et valable pour l'année en cours.

À défaut, on risque de consommer un 'hamets qui a subsisté pendant Pessa'h, ce qui est strictement interdit.

II. LA VÉRIFICATION DU 'HAMETS (BEDIKAT 'HAMETS)

1. Le moment de la vérification

La vérification du 'hamets a lieu la nuit du 14 Nissan, la veille du soir du Seder, immédiatement après la sortie des étoiles, à la lumière d'une bougie.

2. L'importance éducative

Les personnes très occupées ce soir-là (commerçants, restaurateurs, etc.) doivent s'efforcer de rentrer chez elles à temps afin de vérifier le 'hamets en présence de leurs enfants.

Lorsque les enfants voient leur père s'appliquer à la mitsva, fouiller sous les lits, dans les armoires et le réfrigérateur, passer de pièce en pièce avec sérieux et joie, ces images s'impriment profondément dans leur cœur et deviennent une source de force spirituelle durable.

L'enthousiasme dans l'accomplissement des mitsvot forge le désir de les pratiquer toute une vie.

3. Un message pour notre génération

À notre époque, l'influence extérieure est forte et peut détourner les enfants du bon chemin. Nombreux sont ceux qui s'égarent faute d'avoir vu, dans leur enfance, des exemples vivants de mitsvot accomplies avec joie.

● Il est donc essentiel de ne pas négliger ce moment, même au prix d'un effort professionnel.

Le mérite de cette mitsva assurera, avec l'aide de Dieu une subsistance honorable, la tranquillité et la joie, et la satisfaction de voir enfants et petits-enfants attachés à la Torah et aux mitsvot.

III. QUI EST CONCERNÉ PAR LA VÉRIFICATION

Les femmes

Les femmes sont également tenues à la mitsva de la vérification du 'hamets. Ainsi une femme absente de son domicile, ou dont le mari est absent, doit vérifier et éliminer le 'hamets.

IV. PRÉPARATIFS À LA VÉRIFICATION

1. Les dix morceaux

Il est d'usage de préparer dix petits morceaux de pain, enveloppés dans du papier, et de les disperser dans la maison.

● Il est préférable que ce soient les membres de la famille qui les déposent, et non la personne qui vérifie.

Il est conseillé de noter leurs emplacements.

Si malgré tout un morceau n'est pas retrouvé, on s'appuiera sur l'annulation du 'hamets.

2. Le couteau

Certain on l'habitude de prendre avec eux un couteau, lors de la vérification, afin de fouiller dans les fissures et les recoins.

3. La bougie

La vérification se fait à la lumière d'une bougie, et non à la lumière d'un flambeau, trop puissant et dangereux.

En l'absence de bougie, une lampe torche peut être utilisée conformément à la loi.

Il est préférable d'allumer la lumière électrique en complément, sans réciter de bénédiction dessus.

4. La bénédiction

Avant de commencer la vérification il faudra faire la bénédiction suivante :

"ברוך אתה ה', אלקינו מלך העולם, אשר קדשנו במצוותיו, וצונו על ביעור חמץ."

"Baroukh ata Ado-naï, Elo-kénou mélekh ha-olam, achèr kidéchanou bé-mitsvotav, vé-tsivanou al bi-our 'hamèts."

V. LE DÉROULEMENT DE LA VÉRIFICATION

1. La bénédiction

Avant de commencer, on récite la bénédiction instituée pour l'élimination du 'hamets.

2. L'interdiction de parler

Il est interdit de parler entre la bénédiction et le début de la vérification, même de sujets liés à la vérification.

Une fois la vérification commencée, on évitera également toute parole étrangère à cette mitsva.

3. Les lieux à vérifier

Tous les endroits où du 'hamets peut être introduit doivent être vérifiés : cuisine, armoires, réfrigérateur, balcons, escaliers, jardins, et même le véhicule personnel.

4. Grande habitation

Dans une grande maison, plusieurs personnes peuvent participer à la vérification.

Le maître de maison récite la bénédiction, a l'intention d'acquitter les autres, et chacun vérifie une partie avec une bougie.

5. Par mandataire

Si le maître de maison est absent, le mandataire récite la bénédiction.

L'annulation peut être faite par le maître de maison, ou par son épouse, ou même par le mandataire.

6. L'annulation du 'hamets

Après la vérification, on annule le 'hamets en déclarant qu'il est considéré comme sans valeur, à condition de comprendre ce que l'on dit.

VI. L'ÉLIMINATION DU 'HAMETS (BIOUR 'HAMETS)

1. Le moment

L'élimination du 'hamets se fait le matin du 14 Nissan, avant l'heure d'interdiction de consommation.

2. La méthode

Le 'hamets est brûlé dans le feu, accomplissant ainsi la mitsva de l'éliminer de nos maisons.

Il est interdit d'en tirer le moindre profit.

3. 'Hamets découvert ultérieurement

Tout 'hamets trouvé après la vérification ou après l'heure limite doit être détruit immédiatement.

4. 'Hamets vendu

Le 'hamets vendu au non-Juif ne doit pas être brûlé, mais conservé dans un endroit fermé jusqu'à après Pessa'h.





TSADIKIDS

VAYIKRA SE RAPPROCHER D'HACHEM AVEC LE CŒUR

La paracha Vayikra commence dans un endroit très spécial : le Mishkan, le sanctuaire que les Bné Israël ont construit dans le désert. C'est là que la Présence divine, la Chékhina, réside parmi le peuple. Après la construction du Mishkan, Hachem appelle Moché pour lui expliquer comment les Bné Israël peuvent se rapprocher de Lui.

Le mot Vayikra signifie « Il appela ». Hachem appelle Moché avec douceur, comme un père qui appelle son enfant. Cela nous apprend qu'Hachem parle avec amour et attention, et qu'il souhaite une relation proche avec chaque Juif.

POURQUOI OFFRIR DES KORBANOT ?

Hachem enseigne à Moché les lois des korbanot, que l'on traduit souvent par « offrandes ». Mais en réalité, le mot korban vient de karov, qui veut dire se rapprocher. Les korbanot ne sont pas des cadeaux matériels : ce sont des moyens pour l'homme de réfléchir à ses actes et de se rapprocher d'Hachem.

À l'époque du Mishkan (et plus tard du Beit Hamikdash), lorsqu'une personne faisait une erreur ou voulait remercier Hachem, elle apportait un korban. Aujourd'hui, comme nous n'avons plus le Temple, ce sont surtout la tefila, les bonnes actions et le repentir sincère qui remplissent ce rôle.

LE KORBAN 'OLA – DONNER ENTIÈREMENT À HACHEM

Le premier korban présenté est le korban 'ola. Il pouvait être apporté avec un animal (comme un bœuf, un mouton ou une chèvre) ou avec un oiseau pour les personnes plus pauvres. Ce korban était entièrement brûlé sur l'autel.

Cela enseigne une chose très importante : parfois, une personne veut dire à Hachem : « Je me donne entièrement à Toi ». Le korban 'ola symbolise le fait de vouloir s'améliorer totalement et de servir Hachem avec tout son cœur.

LE KORBAN MIN'HA – LE DON SIMPLE ET PRÉCIEUX

Ensuite, la Torah parle du korban min'ha, une offrande faite avec de la farine, de l'huile et de l'encens. Ce korban était souvent apporté par des personnes modestes, qui n'avaient pas les moyens d'offrir un animal.

Hachem montre ici quelque chose de très beau : ce n'est pas la valeur du cadeau qui compte, mais l'intention. Une

petite offrande donnée avec amour et sincérité peut être aussi précieuse qu'une grande.

C'est un message très fort, même une petite mitsva, faite avec joie, est immense aux yeux d'Hachem.

LE KORBAN CHELAMIM – LA PAIX ET LA JOIE

Le korban chelamim est une offrande spéciale, car une partie était brûlée sur l'autel, une partie donnée aux Cohanim, et une autre partie mangée par la personne qui apportait le korban et sa famille.

Ce korban représente la paix, le partage et la joie. Il rappelle que servir Hachem ne signifie pas seulement réparer ses erreurs, mais aussi remercier, se réjouir et partager avec les autres.

LES FAUTES INVOLONTAIRES

La Torah explique ensuite que lorsqu'une personne fait une faute sans le vouloir, elle doit apporter un korban spécial appelé korban 'hatat. Cela montre qu'Hachem sait que l'homme peut se tromper, même sans mauvaise intention.

Mais même dans ce cas, il est important de reconnaître son erreur et de vouloir s'améliorer. Hachem ne cherche pas à punir, mais à éduquer et à aider chacun à devenir meilleur.

LES RESPONSABILITÉS DES CHEFS ET DU PEUPLE

La paracha parle aussi des fautes commises par les dirigeants, les Cohanim ou le peuple entier. Cela enseigne que personne n'est au-dessus de la loi, pas même les plus grands.

Au contraire, plus une personne a de responsabilités, plus elle doit être attentive à ses actes. C'est une grande leçon de modestie et de responsabilité.

LE MESSAGE POUR AUJOURD'HUI

Même si nous n'avons plus le Mishkan ni les korbanot, la paracha Vayikra nous parle encore aujourd'hui. Elle nous enseigne que pour se rapprocher d'Hachem, il faut reconnaître ses erreurs, vouloir s'améliorer, faire preuve d'humilité, et servir Hachem avec sincérité.

Chaque prière, chaque bonne action, chaque effort compte. Comme les korbanot, nos actes peuvent devenir un moyen de rapprochement, de paix et de lumière.



HAFETZ HAIM LES LOIS DU LACHONE HARA

UNE PAROLE QUI NE REVIENT PAS

David n'était ni violent ni malhonnête. Seulement bavard.

Une remarque ici, une confidence là... toujours « entre nous ». Il ne pensait pas faire de mal.

Après tout, il ne frappait personne. Puis il entendit cette parole de nos Sages : “La médisance équivaut à l'idolâtrie, à l'immoralité et au meurtre réunis.”

Le Rav expliqua : celui qui médit ne transgresse pas seulement l'interdit « Ne va point colportant le mal parmi les tiens », il enfreint aussi plusieurs autres commandements. Et celui qui en a l'habitude accumule les fautes sans même s'en rendre compte.

Il voulut se repentir. Mais comment demander pardon à toutes les personnes dont il avait parlé ? À tous ceux qui avaient entendu ? À ceux qui avaient répété ? Et même à leurs descendants ?

Il comprit alors qu'une parole peut sortir en une seconde... mais il est presque impossible d'en réparer totalement les conséquences.

Devinettes

1. Je peux être offert par un riche ou par un pauvre, mais mon message reste le même : “viens avec ton cœur”. Qui suis-je ?

Réponse : le Korban (offrande)

2. Je suis offert quand quelqu'un réalise : “j'ai fait une erreur”. Je répare un tort même quand on n'a pas voulu mal faire. Qui suis-je ?

Réponse : le Korban 'Hatat (תאונה)

3. Je suis mangé à la hâte, je n'ai pas eu le temps de lever. Je rappelle la sortie rapide d'Égypte et je deviens interdit tout le reste de l'année seulement cette nuit je suis une mitsva. Qui suis-je ?

Réponse : la Matsa

1. Que signifie le mot « Vayikra » ?

- A** Il parla
- B** Il offrit
- C** Il appela

2. Où Hachem a-t-il appelé Moché ?

- A** Dans le Mishkan
- B** Sur le mont Sinaï
- C** Dans la tente de Yéhocoua

3. Le mot « korban » vient d'un mot qui signifie :

- A** Sacrifice
- B** Rapprochement
- C** Cadeau

4. Quel korban est entièrement brûlé sur l'autel ?

- A** Korban min'ha
- B** Korban chelamim
- C** Korban 'ola

5. Avec quoi apporte-t-on le korban min'ha ?

- A** De la farine, de l'huile et de l'encens
- B** Un animal sans défaut
- C** De l'or et de l'argent

6. Que nous enseigne surtout le korban min'ha ?

- A** Les riches sont plus proches d'Hachem
- B** Il faut toujours donner beaucoup
- C** L'intention est plus importante que la valeur

7. Quel korban symbolise la paix et le partage ?

- A** Korban 'hatat
- B** Korban chelamim
- C** Korban 'ola

8. Quand apporte-t-on un korban 'hatat ?

- A** Après une faute volontaire
- B** Après une bonne action
- C** Après une faute involontaire

9. Que nous apprend la paracha sur les dirigeants ?

- A** Ils ont plus de responsabilités
- B** Ils ne peuvent pas fauter
- C** Ils sont au-dessus des lois

10. Aujourd'hui, comment se rapproche-t-on d'Hachem sans le Mishkan ?

- A** En attendant le Temple
- B** Par la prière, les bonnes actions et le repentir
- C** En apportant des korbanot



Mots mêlés

Retrouve les 10 mots cachés dans la grille.

U	A	E	R	U	A	T	E	F	C	F	H
F	K	O	R	B	A	N	A	I	E	C	A
A	S	O	R	U	I	È	R	E	F	P	L
N	E	B	O	A	B	O	N	K	A	K	L
M	R	S	O	E	C	I	K	R	L	O	O
I	P	O	G	N	H	F	D	E	O	M	W
M	O	R	L	G	T	O	D	A	P	C	E
A	T	T	G	A	N	T	M	R	E	E	E
L	O	N	S	T	R	E	T	E	A	K	N
H	A	E	X	P	I	A	T	I	O	N	H
C	C	E	N	I	R	A	F	N	H	X	P
T	N	E	M	E	H	C	O	R	P	A	R

**MOTS À TROUVER : Korban, Ola, Chlamim,
Toda, Expiation, Pardon, Rapprochement,
Agneau, Taureau, Farine**